

## **SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de mai en l'an deux mille quatre, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jean Lecours

**LES CONSEILLERS :**  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Jean-Pierre Ducruc  
Sylvain Boulianne  
Michel Cameron

Absent : Jean Lafleur

Tous membres du conseil et formant quorum.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 18 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
  - Session régulière du 06 avril 2004
  - Session spéciale du 13 avril 2004
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Ventilation du surplus accumulé au 31 décembre 2003
  - Engagement de M. Serge Martel, homme de maintenance
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Nomination d'un maire suppléant
- 6) Signatures des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
- 7) Urbanisme
  - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (14/04/2004)
  - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
  - Dossier de M. Michel Wilson, lot 143-P
- 8) Voirie
  - Déneigement – Soumission(s)
    - Rues du village
    - Cours et bornes-fontaines
  - Entretien des pelouses – Soumission(s)
- 9) Projet de développement résidentiel, commercial & industriel
  - Prix à l'expropriation en vertu du règlement numéro 336-2004
  - Entente de principe avec le promoteur
  - Avis de motion
    - Projet d'ouverture de rue (# 339-2004)
  - Financement
- 10) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Habit de pompier (bunker) – Soumission(s)

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004

- 11) Commission municipale du Québec – Demande d'exemption de taxes foncières
  - Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
- 12) Comité d'embellissement 2004
  - Rapport du comité (30 septembre 2003)
  - Rapport du comité (27 avril 2004)
  - Nomination des membres
- 13) Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste
  - Rapport du comité
- 14) Projet intermunicipal – Usine de traitement de l'eau potable
  - Intérêt & mandat
- 15) Varia
  - Archives – Destruction annuelle
  - Déclaration des intérêts pécuniaires (M. Sylvain Boulianne)
  - Motion de félicitations (Gala Reconnaissance)

Période de questions  
Levée de l'assemblée

### 104-2004 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### PROCÈS-VERBAL

### 105-2004 SESSION RÉGULIÈRE DU 06 AVRIL 2004

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 06 avril 2004, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### 106-2004 SESSION SPÉCIALE DU 13 AVRIL 2004

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 13 avril 2004, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 107-2004 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE AVRIL 2004 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 MARS 2004 AU 24 AVRIL 2004	SECÉTAIRE-TRÉSORIER	4,419.60
	ADMINISTRATION	3,266.30
	BRIGADIÈRES	1,524.35
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1,032.89
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3,076.96
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	3,372.02
	URBANISME	70.59
	CONCIERGE	1,071.33
	AVANTAGES SOCIAUX	2,690.24
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>20,524.28</b>

### COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2004 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC	CONGRÈS 2004 (INSCRIPTION MARCEL DAIGLE)	253.06

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	CONGRÈS 2004 ( INSC. SECRÉTAIRE-TRÈSORIER)	350.00
CAROLE RIVEST, EN FIDUCIE	ACQUISITION D'IMMEUBLES PROJET DÉVELOPPEMENT LAURIER SECTEUR OUEST	9,951.12
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION STE-CROIX CASERNE INCENDIE CHALET DES SPORTS GARAGE MUNICIPAL ASCENSEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN USINE E/POTABLE DÉGRILLEUR STATION D'ÉGOUT RUE LAFLEUR	930.18 117.14 2,169.89 1,599.55 1,220.14 734.81 857.91 304.72 76.69 2,126.29 558.27 111.99
LABORATOIRE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES INC.	BRIS D'EAU RUE GARNEAU	241.55
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE MARS	5,163.85
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISTE (JANV., FÉV. & MARS 2004) INSC. COMBEQ 2004 & CONGRÈS	4,776.91
NOLISOFT	CONCEPTION SITE WEB INTERNET (MISE À JOUR ANNUELLE)	575.12 437.10
PITNEY BOWES LEASING	LOCATION TIMBREUSE TÉLÉ-RECHARGE	153.56
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE MARS LICENCES RADIOS (3) INCENDIE	3,340.26 129.00
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AVRIL & AJUSTEMENT DE JANVIER A MARS 2004 SERVICE MARS DÉGRILLEUR	7,911.11 39.45
SIMON LEMAY	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE DÉNEIGEMENT	682.50
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE MARS	259.94
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	INSPECTION ANN. SYSTÈMES ALARME & VOL (STATION SAINTE-CROIX, USINE E/POTABLE, GARAGE MUN. & DÉGRILLEUR) RACC. CENTRALE (3 MOIS) HÔTEL DE VILLE USINE E/POTABLE STATION SAINTE-CROIX GARAGE MUNICIPAL DEGRILLEUR INCENDIE	195.54  55.21 55.21 55.21 55.21 55.21 55.21
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	105.70
TÉLUS COMMUNICATION INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	819.70
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESCOMPTE	66.51 56.00 64.80 -2.08
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	51,100.00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>97,809.54</b>

**COMPTES À PAYER DE AVRIL 2004**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	RECHARGE INC.	12.94
ACKLANDS GRAINGER	DÉTECTEUR DE GAZ INCENDIE	255.41
AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN	CONTRAT ENTRETIEN (1 AN)	322.07
ASCENSEUR THYSSENKRUPP	ENTRETIEN ASCENSEUR (3 MOIS)	510.71
BÉTON LAURIER INC.	BRIS D'EAU RUE LAFLAMME	447.75
BIOLAB	ANALYSE D'EAU	338.00
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	15.00

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

CB DIESEL	GÉNÉRATRICE STATION STE-CROIX	2,226.91
CLINIQUE VETERINAIRE LAUVIEN	FRAIS EUTHANASIE (LABRADOR)	102.37
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, DROLET, GÉLINAS & LANOUILLE, COMPTABLES AGRÉES	ÉTATS FINANCIERS 31 DÉC. 2003	6,890.00
DORION, NOËL ET HALLISSEY	HON. PROF. EXPROPRIATION DÉVELOP. SECTEUR OUEST LOT 100-P	3,717.50
DRAINAMAR	NETTOYAGE RÉSEAU SECTEUR C	5,976.41
EMCO QUÉBEC LTÉE	BRIS D'EAU RUE GARNEAU BRIS D'EAU RUE LAFLAMME RÉP. BOÎTES DE SERVICE (5)	301.15 393.25 132.28
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	BRIS D'EAU RUE GARNEAU NETTOYER FOSSÉ RANG 3 EST BRIS D'EAU RUE PRINCIPALE RÉP. RANG 3 EST NETTOYER FOSSÉ RANG 2 EST & PONCEAU RUE DU BATEAU BRIS D'EAU RUE LAFLAMME	379.58 474.48 276.06 138.03 207.05 664.28
FRÉCHETTE BERTRAND	REPAS RESTAURANT LARRY (5) SEMAINE DES SECRÉTAIRES	53.25
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION INCENDIE	23.00 19.00 50.00 57.00 19.00 50.00 46.00
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE MAI 2004	713.22
IMPRIMERIE CCL	COUPON RABAIS	-1.75
KORVETTE	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	16.00
LIBRAIRIE TOME UN	ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE	201.86 26.70
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	BRIS D'EAU RUES GARNEAU & LEGENDRE BRIS D'EAU RUE LAFLAMME	1,173.26 586.63
LES P'TITS MOTEURS	ENTRETIEN 4 ROUES	52.28
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	APPEL D'OFFRES DENEIGEMENT AVIS PUBLIC RÉGL. # 328-2004	271.92 271.92
LES SERVICES JAG INC.	TRANSPORT ASPHALTE FROIDE	172.54
MÉCANIQUE STE-CROIX INC.	INSP. & RÉP. CAMION 102 INC. INSPECTION CAMION 101 INC. INSPECTION CAMION 50 INC.	212.84 162.68 138.61
MILOT STÉPHANE	FRAIS DE DÉPLACEMENT & REPAS (CONGRÈS DES INSPECTEURS)	417.26
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (2 VERSEMENTS)	212,917.00
MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	BALANCE ASSURANCES 2004 (TAXES)	4,422.00
PETITE CAISSE (FRANCE)	RENFLOUEMENT (TIMBRES, EAU & CARTES DE SOUHAIT)	41.84
PETITE CAISSE (NATHALIE)	RENFLOUEMENT (TIMBRES)	73.05
PICARD CLAUDE	REMB. DÉPÔT GARANTIE REGLEMENT # 322-2003	1,300.00
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉP. RÉDUCTEUR PRESSION POMPE INCENDIE/STATION SAINTE-CROIX VÉR. & INST. MANOMÈTRE GÉNÉRATRICE STATION POMPAGE	138.61 65.51
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	674.14
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	CRÉDIT PERMANGANATE	-1,363.42
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN	153.35
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PEINTURES & PINCEAUX C/COMM. BROSSE D'ACIER VOIRIE CLÔTURE CHALET DES SPORTS PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE & INC. DIABLE INCENDIE LAVEUSE PRESSION INCENDIE PEINTURE & PINCEAUX INCENDIE	59.04 2.74 113.50 74.11 41.39 902.95 87.62
ROLEM	DEV. PHOTOS INCENDIE CRÉDIT ANNULATION FACTURES	8.85 -27.58
ROUSSEAU GILLES	ÉCLAIR. CROIX LUMINEUSE 2002 ÉCLAIR. CROIX LUMINEUSE 2003	100.00 100.00

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

SIFTO CANADA INC.	SEL USINE D'EAU	2,353.89
SIGNO TECH INC.	PANNEAUX & DOS D'ÂNE VOIRIE	1,164.98
SIMON LEMAY	BRIS D'EAU RUE GARNEAU	479.65
	ENT. GRAVIER SUITE BRIS D'EAU	59.81
	BRIS D'EAU RUE LAFLAMME	728.11
	DÉNEIGEMENT TROTTOIR INC.	19.55
	TRAVAUX AU SITE	59.81
	BRIS D'EAU RUE PRINCIPALE	338.17
SOUDURE STE-CROIX ENR.	RÉP. POUBELLES	185.64
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	140.31
	PAPETERIE	26.62
	PAPETERIE	30.29
STE-CROIX SPORTS INC.	ENT. SATURATEUR USINE D'EAU	25.26
TÉLUS COMMUNICATION INC.	USINE E/POTABLE	673.65
TERFIL INC.	TERMINAL CAMION # 101 INC.	15.32
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	59.50
	DIESEL KUBOTA	17.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	76.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	76.00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>254,928.71</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>373,262.53</b>

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2004 À 09-2004

108-2004

**VENTILATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2003**

**ATTENDU QUE** le dépôt des états financiers au 31 décembre 2003 indique un surplus accumulé de 414,943. \$ avant les affectations à l'exercice financier 2004;

**ATTENDU** le décret de fusion relativement à la répartition des recettes et dépenses;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

	<b><u>31/12/03</u></b>	<b><u>01/01/04</u></b>
• Ex-village de Sainte-Croix :	194,822. \$	82,956. \$
• Eau – Égout secteur urbain :	(18,196.) \$	0. \$
• Dette urbaine & voirie :	5,896. \$	5,896. \$
• Ex-paroisse de Sainte-Croix :	31,345. \$	30,166. \$
• Dette rurale & voirie :	17,321. \$	0.\$
• Surplus accumulé général :	183,755. \$	167,755. \$

109-2004

**ENGAGEMENT DE M. SERGE MARTEL, HOMME DE MAINTENANCE**

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager monsieur Serge Martel pour agir à titre d'homme de maintenance.

Début de l'emploi : 19 avril 2004

Rémunération : 11.44 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

110-2004

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE AVRIL 2004 – RATIFICATION**

SALAIRES BRUTS DU 28 MARS 2004 AU 24 AVRIL 2004	GÉRANT D'ARÉNA	2,692.32
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,541.20
	RESPONSABLE RESTAURANT	722.70
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	171.24
	AVANTAGES SOCIAUX	1,101.18
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9,228.64</b>

**COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2004 – RATIFICATION**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION DES ARÉNAS DU QUÉBEC	CONGRÈS 2004	368.78
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT CRÉDIT RESTAURANT	105.54 -52.77
GARNEAU CLAUDE	ACHATS RESTAURANT	175.05
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION GLACE ÉLECTRICITÉ	5,276.01 3,237.43
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE MARS	2,798.38
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE MARS	1,751.45
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AVRIL 2004	132.40
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE MARS	368.63
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	216.61
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>14,377.51</b>

**COMPTES À PAYER DE AVRIL 2004**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	CRÉDIT RESTAURANT	-234.71
BELL MOBILITÉ	CELL. SERVICES (AVRIL)	46.24
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	CRÉDIT BAR	-860.57
CIMCO RÉFRIGÉRATION	FERMETURE SYSTÈME RÉFRI.	164.49
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	VÉR. ET RÉP. CHAUFFE-EAU	299.79
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE MAI 2004	428.46
HUMPTY DUMPTY	CRÉDIT RESTAURANT	-22.78
KORVETTE	ACHATS RESTAURANT	21.72
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES DE AVRIL 2004 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 879.03)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (LAVAGE, FIL D'ARMATURE, LEVIER CHASSE D'EAU & TIMBRES)	68.11
STE-CROIX SPORTS INC.	ACHATS PRO-SHOP	21.85
SUPER MARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	22.65 5.49 19.74 10.55
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-8.97</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>23,597.18</b>

111-2004

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer monsieur Sylvain Boulianne pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Jean-Pierre Ducruc.

Que le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004

112-2004

### SIGNATURE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

Que Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

Que ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Sylvain Boulianne, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, que France Dubuc, secrétaire, ou en l'absence de cette dernière, que Nathalie Bolduc, secrétaire, est autorisée à signer conjointement avec Jean Lecours, maire, et/ou Sylvain Boulianne, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

Que la présente résolution entrera en vigueur à compter du 5 mai 2004, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

### URBANISME

#### RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (14/04/2004)

#### DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

113-2004

#### DOSSIER DE M. MICHEL WILSON, LOT 143-P

**ATTENDU QUE** le demandeur monsieur Michel Wilson désire construire une résidence sur le lot 143-P;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande localisée sur le lot 143-P de monsieur Michel Wilson est conforme à la réglementation municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** ce secteur est boisé et non propice à l'agriculture;

**CONSIDÉRANT** la recommandation U13-2004 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la demande de monsieur Michel Wilson auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité.

### VOIRIE

#### DÉNEIGEMENT – SOUMISSION(S)

114-2004

#### RUES DU VILLAGE

Quatre (4) soumissions reçues :

### SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004

➤ <b>RUES ET ABRASIFS (VILLAGE)</b>	<b>1 AN</b>	<b>3 ANS</b>	<b>5 ANS</b>
- Excavation Réjean Lemay inc.	42,000.\$	126,500.\$	213,000.\$
- Martin Fréchette	N/A	151,806.\$	254,731.\$
- Excavation Ste-Croix	45,225.\$	135,675.\$	226,625.\$
- Simon Lemay	N/A	N/A	N/A

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Excavation Réjean Lemay inc. pour un terme de cinq (5) ans, au prix de 213,000. \$ (taxes en sus).

**QUE** Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

115-2004

#### **COURS ET BORNES-FONTAINES**

Quatre (4) soumissions reçues :

➤ <b>COURS ET BORNES-FONTAINES</b>	<b>1 AN</b>	<b>3 ANS</b>	<b>5 ANS</b>
- Excavation Réjean Lemay inc.	5,000.\$	17,000.\$	28,000.\$
- Martin Fréchette	N/A	N/A	N/A
- Excavation Ste-Croix	N/A	N/A	N/A
- Simon Lemay	6,000.\$	18,300.\$	31,000.\$

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Excavation Réjean Lemay inc. pour un terme de cinq (5) ans, au prix de 28,000. \$ (taxes en sus).

**QUE** Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

116-2004

#### **ENTRETIEN DES PELOUSES – SOUMISSION(S)**

Deux (2) soumissions reçues :

	<b>1 an</b>	<b>2 ans</b>	<b>3 ans</b>
➤ Entreprises Crolin inc.	9,805.44 \$		
➤ Les Pelouses Pépé	10,723.13 \$	22,446.26 \$	35,169.39 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Entreprise Crolin inc. pour le prix de 9,805.44 \$, incluant toutes taxes.

**QUE** Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

#### **PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & INDUSTRIEL**

117-2004

#### **PRIX À L'EXPROPRIATION EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 336-2004**

**ATTENDU** le règlement numéro 336-2004 adopté le 13 avril 2004;

**ATTENDU QUE** dans le cadre du projet en titre, la parcelle de terrain du lot 100-P d'une superficie de 1 476,2 mètres carrés devra être acquise par voie d'expropriation, telle que montrée aux plans de description technique datés du 05 mars 2004 et préparés par Laurent Beurivage, arpenteur-géomètre, sous ses minutes 13735 et 13738;

**ATTENDU** les dispositions prévues pour fixer la valeur des immeubles dans la Loi sur l'expropriation;

**ATTENDU QUE** le conseil fixe à 2,600. \$ le prix de cet immeuble, selon un rapport d'évaluation obtenu de la firme Dorion, Noël et Hallissey inc. daté du 22 avril 2004;



## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004

**ATTENDU QUE** le coût d'acquisition dudit immeuble sera défrayé à même les fonds généraux;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser aux expropriés la somme de 2,600. \$ pour cet immeuble et pour lequel la firme Pothier, Delisle, société d'avocats, est déjà mandatée pour agir à titre de procureur et représentant de la municipalité pour l'application des procédures d'expropriation.

**QUE** Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer tous documents relatifs aux procédures d'expropriation.

118-2004

### ENTENTE DE PRINCIPE AVEC LE PROMOTEUR

**ATTENDU** le règlement numéro 336-2004 relativement à l'acquisition de terrains pour l'ouverture de rues projetées aux fins de promouvoir la construction résidentielle, commerciale et industrielle;

**ATTENDU QUE** le promoteur «Claude Picard» de Sainte-Croix manifeste son intention de développer le prolongement résidentiel de la rue Desrochers et la rue Faucher conformément à la réglementation en vigueur (règlements 262-1999 & 337-2004);

**ATTENDU** l'entente de principe intervenue entre les parties suivant la lettre de la municipalité de Sainte-Croix datée du 05 avril 2004;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter le promoteur «Claude Picard» et l'entente de principe conformément au respect de la réglementation actuelle.

### AVIS DE MOTION

#### PROJET D'OUVERTURE DE RUE (# 339-2004)

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement autorisant l'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

119-2004

### FINANCEMENT

**ATTENDU** le règlement numéro 336-2004 et le projet de règlement numéro 339-2004 relativement à l'acquisition de terrains pour l'ouverture de rues projetées aux fins de promouvoir la construction résidentielle, commerciale et industrielle;

**ATTENDU QU'IL** est prévu que le coût des acquisitions sera défrayé à même les fonds généraux;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser une affectation jusqu'à concurrence de 33,943.58 \$, selon les coûts réellement courus, du poste budgétaire numéro 55-99175-000 «surplus accumulé général» vers le fonds des activités d'investissements au poste budgétaire numéro 21-71300-000 «surplus accumulé non affecté général».

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

120-2004

#### HABIT DE POMPIER (BUNKER) – SOUMISSION(S)

Trois (3) soumissions reçues :

- |                        |              |
|------------------------|--------------|
| ➤ Boivin & Gauvin inc. | 1,399.85 \$  |
| ➤ Aréo-Feu             | 1,472.32 \$  |
| ➤ CMP Mayer inc.       | non conforme |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Boivin & Gauvin inc. pour le prix de 1,399.85 \$, taxes incluses.

### **COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES**

121-2004

#### **FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière a demandé une reconnaissance aux fins d'exemption de toutes taxes foncières pour l'immeuble situé au 7011-7015, route Pointe-Platon à Sainte-Croix à la Commission municipale du Québec;

**ATTENDU QUE** la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière est un organisme sans but lucratif ayant le statut d'œuvre de bienfaisance. Leur mission est de préserver et de mettre en valeur les richesses du domaine afin d'assurer la pérennité de ce site patrimonial unique pour les générations présentes et futures;

**ATTENDU QUE** ce site a un rayonnement national qui permet à des gens de découvrir la région;

**ATTENDU QUE** le président de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière et sa directrice se sont engagés à appuyer la municipalité de Sainte-Croix dans ses démarches pour subventionner la réfection de la route Pointe-Platon;

**ATTENDU QUE** la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière offre des aires de services de restauration et de production d'une grande variété de plantes à des fins commerciales;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix appuie la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toutes taxes foncières des immeubles situés au 7011-7015, route Pointe-Platon à Sainte-Croix appartenant à la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière, exception faite des immeubles (terrains et bâtiments) servant à des fins d'utilités de services réservés à l'administration, au personnel d'entretien et à la restauration.

### **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2004**

122-2004

#### **RAPPORT DU COMITÉ (30 SEPTEMBRE 2003)**

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter le rapport du 30 septembre 2003 du comité d'embellissement tel que présenté tant qu'au contenu.

123-2004

#### **RAPPORT DU COMITÉ (27 AVRIL 2004)**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter le rapport du 27 avril 2004 du comité d'embellissement tel que présenté tant qu'au contenu.

124-2004

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2004, savoir :

- Mme Denise Auger, présidente
- M. Léo Bergeron
- M. Clément Chrétien
- M. Maurice Garneau
- Mme Marcelle Lemay
- Mme Pauline Fortier
- M. Jean Lecours, secrétaire

### **COMITÉ DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE**

125-2004

#### **RAPPORT DU COMITÉ**

Dépôt par le comité organisateur des prévisions budgétaires des activités de la fête de la Saint-Jean Baptiste.

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004

MUNICIPALITÉ		COMITÉ ORGANISATEUR	
Recettes :	0.00 \$	Recettes :	7750.00 \$
Dépenses :	0.00 \$	Dépenses :	9,314.75 \$
Déficit :	0.00 \$	Déficit prévu :	1,564.75 \$
Avance de fonds 2004 :	0.00 \$	F/roulement municipal 2003 :	3,686.40 \$

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le programme tel que présenté pour un déficit prévu de 1,564.75 \$ du comité organisateur, lequel sera couvert par la municipalité jusqu'à concurrence de 2,250.00 \$.

Que la municipalité agisse en partenariat avec le comité organisateur, lequel devra nous produire un bilan complet à la fin des activités.

### COMITÉ ORGANISATEUR

- Claude Ouellet, finances
- Marcel Daigle, président
- Nathalie Roy, secrétaire
- Annie Marcotte, secrétaire
- Jacques Marion, technique
- Marin Lafleur, sécurité
- Luc Daigle, sécurité et technique
- Jean Lafleur, conseiller municipal

### PROJET INTERMUNICIPAL – USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

126-2004

#### INTÉRÊT & MANDAT

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités de la MRC de Lotbinière connaissent ou connaîtront des problèmes de quantité et/ou de qualité de l'eau puisée dans le sol;

**ATTENDU QUE** la distribution de l'eau est un service essentiel sous responsabilité municipale;

**ATTENDU** l'étude de préfaisabilité réalisée par Roche limitée, Groupe-conseil, sur l'alimentation en eau;

**ATTENDU** l'estimation des coûts selon trois options :

Prise d'eau à la rivière Chaudière : 44.5 millions  
Raccordement au réseau de Lévis : 25.9 millions  
Prise d'eau au fleuve St-Laurent : 31.6 millions

**ATTENDU QUE** ces coûts ont été estimés pour approvisionner les municipalités de Sainte-Croix, Laurier-Station, St-Flavien, St-Apollinaire et St-Agapit;

**ATTENDU QUE** ce projet ne peut se réaliser qu'avec un ensemble de municipalités;

**ATTENDU QUE** lors de la réunion du 16 février 2004 à Laurier-Station, les représentants de ces municipalités ont démontré leur intérêt pour une étude de faisabilité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater une firme conseil afin de réaliser une étude de faisabilité sur l'approvisionnement en eau dans la MRC de Lotbinière en collaboration avec d'autres municipalités de la MRC de Lotbinière. Le conseil municipal de Sainte-Croix demande également que les autres municipalités adoptent une résolution d'intérêt pour le même projet.

### VARIA

127-2004

#### ARCHIVES – DESTRUCTION ANNUELLE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à la destruction annuelle des archives selon la liste présentée et datée du 3 mai 2004.

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2004**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (M. SYLVAIN BOULIANNE)**

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Sylvain Boulianne.

128-2004

**MOTION DE FÉLICITATIONS (GALA RECONNAISSANCE)**

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'offrir nos sincères félicitations aux lauréats de la 3<sup>e</sup> édition du Gala Reconnaissance dont :

- M. Sylvain Boulianne pour le prix «Implication dans le milieu» et pour le prix «Audace»
- M. Michel Blouin de Services JAG pour le prix «Commerce et services»
- Ferme Lorka s.e.n.c. pour le prix «Exploitation agricole»
- Terfil pour le prix «Petite industrie»

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Développement possible secteur Louis-Houde (résidentiel) : le maire commente le choix du conseil et pourquoi ce site n'a pas été retenu.
- Journée porte ouverte pour le grand public le 30 mai 2004 à la caserne incendie (de 11 heures à 16 heures).

129-2004

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de lever la présente session à 20 : 59 heures.

---

Jean Lecours, maire

---

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier